

## Extrait du registre des délibérations

### Séance du 13 avril 2023

L'an 2023 et le jeudi 13 avril à 18 heures 30 minutes, les membres du Syndicat des Eaux Charmont-Léouville, se sont réunis en session ordinaire, Salle du Conseil, après convocation légale, sous la présidence de Madame PION Gabrielle, Présidente

Présents : PION Gabrielle Présidente, MENAULT Miguel Vice-Président, JOLIN Lionel, LAROYE Aurélie, BALLOT Joël, GOUSSARD Pascal

Absent excusé : DIVIEN Jérémy qui a donné pouvoir à M.MENAULT

Secrétaire : LAROYE Aurélie

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil : 7
- Présents : 6
- Pouvoir : 1

Date de la convocation 06/04/2023

Date d'affichage : 06/04/2023

#### **Actes rendus exécutoires**

après dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers avec publication ou notification

#### **La séance débute à 18h30**

#### **Ordre du Jour** :

- **Approbation du Compte rendu de séance du 15 décembre 2022**
- **Approbation du Compte de gestion 2022**
- **Approbation du Compte Administratif 2022**
- **Affectation des résultats**
- **Budget Primitif 2023**

Le compte rendu de séance du Conseil du Syndicat en date du 15 décembre 2022 n'a donné lieu à aucune remarque ni observation.

#### **SIAEP2023-01 : Approbation du compte de gestion 2022**

Le Conseil Syndical, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs et les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de recouvrement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que Mme la trésorière Principal de la Trésorerie de Pithiviers a normalement administré les finances du Syndicat des Eaux Charmont-Léouville (SIAEP).

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

#### **SIAEP2023-02 : Approbation du Compte Administratif 2022**

Madame la Présidente du syndicat s'étant retiré, M. MENAULT Miguel, Vice-Président, présente aux membres du Syndicat des Eaux Charmont-Léouville le compte administratif de l'exercice 2022 ;

Le Conseil Syndical réuni sous la Présidence de M. MENAULT Miguel vote le Compte Administratif 2022 et arrête ainsi les comptes :

#### **SECTION D'EXPLOITATION :**

##### **Réalisations de l'exercice :**

Dépenses :	59 957,45€
Recettes :	76 492,04€
<b>Solde d'exécution :</b>	<b>16 534,59€</b>
<b>Excédent reporté n-1 :</b>	<b>41 257,03€</b>

##### **Résultat cumulé :**

Dépenses :	59 957,45€
Recettes :	117 749,07€
<b>Solde d'exécution :</b>	<b>57 791,62€</b>

#### **INVESTISSEMENT :**

##### **Réalisations de l'exercice :**

Dépenses	120 937,54€
Recettes	22 727,36€
<b>Solde d'exécution :</b>	<b>-98 210,18€</b>
<b>Excédent reporté n-1 :</b>	<b>138 435,88€</b>

##### **Résultat cumulé :**

Dépenses :	120 937,54€
Recettes :	161 163,24€
<b>Solde d'exécution :</b>	<b>40 225,70€</b>

#### **TOTAL CUMULE :**

Dépenses :	180 894,99€
Recettes :	278 912,31€
<b>Solde d'exécution :</b>	<b>98 017,32€</b>

**A l'unanimité (pour : 6, contre : 0, abstentions : 0)**

#### **SIAEP2023-03 : Affectation des résultats**

Le Conseil, après avoir examiné le compte administratif 2022 décide d'affecter les résultats suivants dont l'état est joint à la présente délibération :

<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>16 534,59€</b>
R 001 excédent d'investissement	40 225,70€
R 002 reporté	41 257,03€
R1068	0,00€
Affectation	57 791,62€
Report en exploitation R 002	57 791,62€

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

## **SIAEP2023-04 : Budget Primitif 2023**

Le Conseil Syndical après s'être fait présenter le budget 2023, en équilibre pour les deux sections en dépenses et en recettes,

Approuve à l'unanimité ce budget primitif 2023 :

- Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation s'équilibrent à 122 376,87€
- Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 54 191,59€

**A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)**

### **Affaires diverses :**

#### **Point sur le remplacement de compteur et purges :**

Madame la Présidente déclare que trois purges sont à entretenir.

Une liste de compteurs à renouveler sera transmise pour les secteurs d'Armeville et Léouville.

#### **Point sur la Commission en date du 21 mars 2023 relative au transfert du service de l'eau à la Communauté de Communes de la Plaine Nord Loiret :**

Madame la Présidente réalise un compte rendu de cette réunion dont l'ordre du jour à évoquer les perspectives budgétaires.

Un nouvelle commission est prévue le 18 avril 2023.

**La séance est levée à 20h00**

A Charmont-en-Beauce,  
le 28/04/2023  
La Présidente,  
PION Gabrielle

